Le Cri du cirque #1 - L'Appel du cirque, à Auch

Lundi 19 octobre - de 13h30 à 16h30, Théâtre municipal d'Auch
Une rencontre de Territoires de Cirque, dans le cadre du festival Circa
Rencontre ouverte à toutes et tous

Le cirque contemporain est l'un des arts les plus populaires, au sens le plus fort du terme - et historiquement, l'un des moins soutenus financièrement par les pouvoirs publics. Cette conjonction le place aujourd'hui en première ligne : là où certains devront peut-être réduire leur activité sans aller jusqu'à fermer, une part importante des acteurs du cirque devra la cesser. Leur survie repose sur un financement croisé État/collectivités construit dans la durée, où le retrait de l'un fragilise l'autre - avec des effets très inégaux selon les territoires : certains tiennent, d'autres perdent tout.

Cette fragilité touche toute la filière dont le rayonnement dépasse pourtant nos frontières : les écoles de cirque peinent à sécuriser l'avenir de leurs salarié.e.s et de leurs diplômé·e·s ; les compagnies créent dans des conditions chaque jour plus précaires.

Nous ne venons pas demander une faveur. Nous venons rappeler ce que le cirque a démontré, et affirmer que s'il reste des moyens à répartir, c'est vers ce qui a fait ses preuves et vers ce qui risque de disparaître entièrement, pas seulement de se réduire - qu'ils doivent aller en priorité. Cette responsabilité engage l'État autant que les collectivités : aucun des deux ne peut plus tenir seul cet équilibre.

Cette démarche est initiée par Territoires de Cirque, aux côtés de l'ensemble des acteurs du secteur : le Syndicat des Cirques et Compagnies de création (SCC), les écoles supérieures des arts du cirque (Académie Fratellini, Centre National des arts du Cirque, Esacto'Lido), la Fédération Française des Écoles de Cirque (FFEC) et la FEDEC - Réseau international pour la formation professionnelle aux arts du cirque.

Déroulé de la rencontre

- **Un temps de contexte** : les grandes étapes de l'évolution et de l'institutionnalisation du cirque, et de la décentralisation culturelle qui les a accompagnées, présentées par une figure du secteur.
- **Des prises de parole "manifeste"** : les représentants de la filière - Territoires de Cirque, le Syndicat des Cirques et Compagnies de création (SCC), les écoles supérieures des arts du cirque (Académie Fratellini, Centre National des arts du Cirque, Esacto'Lido), la FFEC et la FEDEC - s'exprimeront, dans un même format, à partir d'une question commune.

- **Un temps d'échange** ouvert à la salle.
- **La lecture de l'Appel du cirque, à Auch** - une première version présentée à l'assemblée sera signée publiquement, puis diffusée.

Intervenant·e·s

- Temps de contexte : Laurence de Magalhaes, directrice du Théâtre du Rond-Point, membre fondatrice et directrice de la compagnie Les Arts Sauts
- Modération : Victor Inisan, critique de spectacle vivant à Libération, I/O Gazette et aux Midis de France Culture.
- Prises de parole filière : Territoires de Cirque (TDC), Syndicat des Cirques et Compagnies de création (SCC), Grandes écoles professionnelles, Fédération Française des Écoles de Cirque (FFEC) et FEDEC - Réseau international pour la formation professionnelle aux arts du cirque.

L'Appel du Cirque à Auch, une fois signé, sera transmis directement aux élus et aux représentants institutionnels.

*Cette rencontre-manifeste est le point de départ d'un mouvement national : **Le Cri du cirque**, et ouvre un cycle de mobilisation et de rencontres : prochaines étapes à l'occasion de La Nuit du Cirque les 13, 14 et 15 novembre 2026 puis lors de la BIAC (Biennale Internationale des Arts du Cirque) le 11 février 2027, à Marseille.*